L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La s Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 26 NOVEMBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per sonnes.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an (Renferme deux feuilletons.)	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les Démocrates au pouvoir.

On a émis de singulières idées sur le sort futur de la population de couleur, par suite de l'élection de M. Cleveland et de l'avénement au pouvoir de la démocratie, surtout de la démocratie du Sud, car, c'est l'appoint de cette dernière qui a assuré la victoire du candidat conservateur. Nous sommes heureux de pouvoir rassurer sur ce sujet les esprits timorés qu'obsèdent des craintes chimériques ou qu'égarent de malveillantes insinuations.

Non, cent fois non, la population de couleur n'a rien à redouter de l'entrée à la Maison Blanche d'un Président démocrate. Nous croyons, au contraire, que la prise de possession du pouvoir par le parti ne sera que la consécration définitive des droits et privilèges accordés par la Constitution. Nous en avons pour garants la parole même du nouveau Président, et les déclarations qu'il vient de faire à un des représentants de la Presse Associée.

Un reporter lui ayant demandé s'il était instruit de la malheureuse appréhension qui obsédait les gens de couleur du Sud.

—Oui, sans doute, j'en suis instruit, a-t-il déclaré. J'ai été étonné d'apprendre que la population de couleur craignait pour ses droits, qui sont pourtant assurés par la Constitution des Etats-Unis, et ils ne peuvent être mis en danger par l'élection d'un Président. J'ai même entendu dire que quelques-uns d'entr'eux s'imaginaient que l'élection allait rétablir l'esclavage.

Tout cela m'a paru tellement absurde, il me semblait tellement sûr que la plus légère réflexion devait suffire pour dissiper ces folles craintes, que je croyais presqu'inutile d'insister là-dessus. Il n'y a pourtant pas d'inconvénient à ce qu'on appelle l'attention des intéressés sur ce fait que la liberté de la population de couleur et ses droits de citoyenneté ne peuvent être atteints que par un changement dans la Constitution, changement qui est absolument impossible.

D'ailleurs, la tentative fût-elle dans l'ordre des choses possibles, la situation faite à la population de couleur est tellement entrée dans les idées du pays, que personne ne pourrait songer à y apporter la moindre modification. En ce qui concerne la nouvelle administration, la nation entière peut être assurée que l'Exécutif conservera à tous également, blancs et noirs, leurs droits et leurs privilèges, tels que les consacrent la Constitution et leur titre de citoyens.

Il n'y a donc nullement à craindre que la parti démocrate ou l'administration qu'il a élue, songe à supprimer ou à réduire un esclavage une partie de la population, et à nuire aux intérêts matériels du pays.

Y a-t-il rien de plus clair que cette déclaration, et la population de couleur, en lieu de redouter l'avènement au pouvoir du parti démocrate, ne doit-elle pas y voir la consécration définitive de ses droits et de ses privilèges, qu'elle était censée ne devoir qu'au parti républicain ?

On a fait aussi grand bruit des funestes conséquences, au point de vue économique, de l'élection de M. Cleveland.

Tout était perdu ; le libre-échange allait s'installer triomphalement à la Maison Blanche ; c'en était fait des industries du pays et du travail national. Eh bien, écoutez M. Cleveland. Un représentant de la presse de Boston lui ayant demandé ce que comptait faire l'administration, au point de vue des intérêts matériels et industriels du pays ?

Mais, a répondu très nettement le futur Président, il me semble que le parti démocrate est composé de marchands, d'hommes d'affaires, de travailleurs. Tout ce monde-là ne demande qu'à prospérer et à vivre heureux. Nous avons des centaines d'institutions financières les plus puissantes du monde, des milliers de négociants entreprenants, les fabricants les plus habiles, les fermiers les plus intelligents, les meilleurs ouvriers du globe. Avec de pareils éléments, un peuple ne peut que prospérer, et mes efforts ainsi que ceux de mes ministres ne doivent tendre qu'au développement de cette prospérité.

La preuve que le pays ne redoutait pas l'avènement au pouvoir du parti démocrate, c'est que la masse des hommes d'affaires, des fabricants, des travailleurs, a voté pour lui.

Dans sa plateforme de Chicago, le parti a dit franchement ce qu'il pensait, rien que ce qu'il pensait, et il en saura appliquer ainsi franchement tous les principes et toutes les clauses. La grande affaire maintenant est de rétablir la confiance, d'oublier les querelles de parti, de travailler à consolider la prospérité du pays et du peuple. Il faut que chacun comprenne bien qu'il a à contribuer, dans la mesure de ses moyens, à cette œuvre.

Cette seconde déclaration n'est pas moins nette et claire que la première. Elle porte tout entière sur l'exécution de l'énoncé de principes de la Convention de Chicago.

Quel est donc cet énoncé, et quelles en sont les clauses principales ? M. Hendricks, le Vice-Président élu, va nous le dire, car l'exposition de la plateforme de Chicago est le fond d'un grand discours qu'il a prononcé, il y a quelques jours, à Brooklyn, devant une immense assemblée.

Après avoir déclaré que le premier devoir des démocrates vaincus est d'oublier le passé, de travailler à une œuvre de conciliation plutôt que de vengeance, en un mot, à se montrer aussi modérés, aussi magnanimes dans le succès, qu'ils ont été patients et sages dans la défaite ; après être revenu sur cette grosse question de l'avenir de la population de couleur—avenir que l'on a dépeint sous des couleurs si sombres ; après avoir protesté hautement contre les accusations odieuses que l'on fait peser sur le parti démocrate, à ce sujet, et avoir affirmé que plus que jamais le votant, qu'il soit ou non de race Africaine, sera désormais parfaitement indépendant dans son vote, dans l'exercice de sa souveraineté électorale, et qu'entré librement dans le parti démocrate, il pourra librement exercer son action.—M. Hendricks est arrivé à la grande question du jour—à celle du tarif—telle qu'elle a été traitée dans la Convention de Chicago.

Les taxes, a-t-il dit, sont énormes ; elles dépassent de $100,000,000, d'après un message du Président Arthur ; de $5,000,000, d'après un rapport de l'ex-secrétaire Folger, au Congrès, les besoins de l'administration gouvernementale. Elles doivent donc être réduites, mais en vertu de quels principes, dans quelle proportions, et à quels objets doit s'appliquer cette réduction. La plateforme de Chicago répond à toutes ces questions, dit-il. En voici les clauses principales :

1° L'impôt ne doit jamais dépasser les besoins d'un gouvernement administré économiquement.

Ce principe n'est que la reproduction d'une des déclarations du Président Arthur.

2° L'impôt ne doit s'appliquer qu'à des besoins publics ; il ne peut jamais avoir pour but de favoriser les intérêts particuliers, ni la spéculation.

3° Dans le réglement et la distribution de l'impôt, il faut, avant tout, avoir grand soin de ne nuire ni au travail ni au capital.

4° L'impôt pèsera le plus lourdement possible sur les objets de luxe, le plus légèrement possible, sur les articles de première nécessité.

Telles sont les quatre propositions qui résument toute la doctrine économique du parti démocrate et sur lesquelles sera assis tout le système des taxes. Le parti les a inscrites en lettres d'or sur sa bannière ; cette bannière, il l'a confiée à Grover Cleveland et à l'homme résolu, et tous ils déployons devant le peuple, devant la démocratie triomphante, pour l'appliquer entièrement, loyalement, impartialement.

On a voulu effrayer le pays, dit encore M. Hendricks, par l'idée d'un grand changement, d'une sorte de révolution qui devait s'accomplir dans le pays, le jour où notre parti prendrait les rênes du gouvernement. Eh bien oui, il y aura un grand changement, mais bienfaisant. Rien ne sera détruit, mais la réforme sera portée partout où il en est besoin ; les abus disparaîtront de toutes les administrations qu'ils ont désolées, du pays qu'ils ont ruiné matériellement et moralement, et sous un gouvernement honnête, juste et impartial, l'Union va marcher d'un pas rapide dans une voie de gloire et de prospérité.

Telle est la courte analyse de ce discours-programme, qui a produit une vive sensation dans toute l'étendue des Etats-Unis et ne laisse aucun doute sur la route que va suivre résolument le nouveau gouvernement.

Nous accueillons ces déclarations avec bonheur, avec fierté, nous, surtout, qui habitons le Sud, qui vivons au milieu d'une population que l'on a perfidement trompée sur nos intentions ; nous qui avons été longtemps cruellement opprimés, et avons, néanmoins, parmi nous, les preuves vivantes de notre clémence et de notre magnanimité, nous qui, après avoir montré une résignation, une patience, une loyauté inaltérables, dans la défaite, n'avons qu'un désir dont nous nous faisons une gloire—celui de nous montrer plus oublieux du passé, plus modérés, plus magnanimes encore au jour de la victoire.

Correspondance de "l'Abeille."

St. Jean-Baptiste, 24 novembre, 1884.

M. le Rédacteur,

C'est, pour le sentiment de la plus profonde douleur que je me décide à vous dire deux mots de l'épouvantable malheur qui vient d'attrister notre population, et qui a plongé deux honorables familles dans le deuil ! Une trombe unique d'un typhon impétueux, s'est formée samedi, vers 6 heures du soir, en arrière des habitatings Maillaret et Théophile Perret, situées sur la rive droite et à la partie supérieure de notre paroisse. Détruisant tout sur sa voie, l'ouragan est venu frapper la maison de résidence de la famille Maillaret—maison solide, et qui cependant sa solidité apparente, fut abattue comme le serait un verre que l'on jetterait avec force contre un corps plus résistant. Dans la maison, se trouvaient M. Antonin Maillaret, sa femme, son fils et deux autres personnes. Un instant après l'écrasement de la maison, M. Antonin Maillaret fut trouvé à une distance d'environ quarante pieds, la jambe brisée et l'os sortant ! On le porta immédiatement chez un voisin et l'on manda un médecin, mais avant l'arrivée de l'homme de l'art, l'hémorrhagie avait mis fin à la vie du pauvre Maillaret. C'était un homme vert encore malgré ses 64 ans, possédant une éducation supérieure et un cœur d'or. Il était le frère de Mme Michelet, femme du grand historien de ce nom, et avait quitté Montauban, son endroit natal, à l'âge de 17 ans et, depuis lors avait pécié St. Jean-Baptiste où il jouissait de l'estime de tous. Les restes mortels ont été inhumés hier après-midi ; l'église était insuffisante pour contenir tous ceux qui ont tenu à honneur de saluer respectueusement son cercueil !

Mais là, n'a pas été tout le mal, car la maison de M. St. Martin s'abattait à son tour. Des décombres, on a retiré le corps d'Anatole Perret, âgé de 31 ans, jeune homme qui à juste titre, passait, parmi nous, pour un exemple d'honorabilité et de dévouement filial. On le trouva mort sous un tas de débris, et, hier, notre population entière l'a accompagné à sa dernière demeure terrestre. De ces débris, à été retiré, sans blessure aucune, M. P. A. St. Martin, vieillard de 76 ans, et frère de l'honorable Louis St. Martin.

C'est au courant de la plume et sous l'influence de la plus vive émotion que je vous transmets ces nouvelles qui impressionneront vos lecteurs. Quant aux dégâts aux propriétés, on cite la purgerie de l'habitation Godbery, la sucrerie de Mme D'Aquin Bourgeois et vingt autres bâtisses comme détruites ou fortement endommagées.

J'ai vu, ce matin, plus de vingt gros pacaniers arrachés complètement et jetés çà et là, témoignant de la force du terrible ouragan dont le souvenir suffit pour nous glacer d'effroi. X.

Rome, le 10 novembre.

Ce matin, a eu lieu le Consistoire secret annoncé.

L'allocution du Pape a été très courte. Il a rappelé la situation pénible de l'Eglise ; les épreuves qu'elle traverse ; il a montré en même temps la foi catholique s'étendant dans toutes les parties du monde, et cité l'exemple de l'Amérique où se tient actuellement un Concile d'évêques et l'exemple de l'Australie, des Indes, de tout l'Orient et de l'Afrique surtout, où a été rétabli le siège de Carthage.

—Rome, le 10 novembre :

Dans l'allocution prononcée au Consistoire, le Pape a parlé de l'extension de la foi catholique en Afrique ; il a dit textuellement :

"Les mérites de l'un des membres de votre illustre collège (le cardinal Lavigerie) ont été particulièrement remarquables ; car, plein de zèle pour le salut commun des peuples d'Afrique, il a mené à terme en quelques années, grâce à sa constance et à ses labeurs, beaucoup d'œuvres excellentes. Aussi commençons animé de la plus vive sollicitude pour le bien de cette contrée et, pendant que l'on s'occupe en Europe de favoriser le commerce et la civilisation sur les côtes d'Afrique, nous nous efforçons, dans un dessein plus salutaire encore, d'y propager la lumière de l'Evangile."

M. Rouvier, ministre du commerce, en France, vient de nommer une commission chargée d'examiner les questions relatives à la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes.

Cette commission est composée de MM. Tolain, sénateur, président ; Barne, sénateur ; Martin Nadaud, Giard, Drumel, députés ; Léon Béquet, conseiller d'Etat ; Nicolas, conseiller d'Etat, directeur du commerce intérieur ; Muller, professeur à l'Ecole centrale ; Vasseur, avocat à la cour d'appel ; Grisnèche, président du syndicat des chefs de service et contremaîtres de l'industrie métallurgique ; le docteur Naplas, auditeur du comité d'hygiène publique, et Louis Bouquet, chef du bureau de l'industrie au ministère du commerce, secrétaire.

Le ministère du commerce en France annonce qu'une exposition sontonnière sera ouverte au Caire, le 20 décembre prochain, et qu'elle durera jusqu'au 1er juillet 1885.

LOUISIANE.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 22 novembre :

On peut considérer maintenant la levée Waterloo comme terminée ; il n'y a plus qu'à niveler et à tasser le terrain. Le travail est très bon, il fait honneur à MM. Cummings et Ogden, Jones et McPhail, qui l'avaient entrepris et l'ont exécuté honnêtement et d'une façon fort expéditive. On nous annonce que les ingénieurs de l'Etat se rendront, demain, à Waterloo, pour inspecter et mesurer. Nous publierons le résultat de leur inspection aussitôt qu'il nous sera possible de le faire.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous devons ajouter que la vieille levée, en arrière de Waterloo, qui vient se joindre à la nouvelle levée, est trop basse et bien faible. Si on la laisse aussi elle cédera sûrement au moment des grandes eaux.

Il est temps que les autorités s'en occupent. Nous prions l'ingénieur d'Etat Brown de vouloir bien inspecter cette vieille levée, pendant son examen de la nouvelle.

Le prix du sucre est vraiment décourageant pour les producteurs.

Grâce au temps exceptionnellement maintient depuis longtemps, tous les chemins de la paroisse sont dans un bon état. Ce ne sont pas seulement les voyageurs qui en profiteront, mais encore les planteurs, qui peuvent transporter aisément leurs récoltes au moulin, au gin et au débarcadère.

—Toutes nos sucreries fonctionnent. Autant que nous en pouvons juger par les rapports différents qui nous arrivent, la moyenne du rendement du plant de cannes est de 1800 livres l'acre ; celui des souches varie beaucoup. Il y a des acres qui donnent deux boucauts et d'autres qui ne fournissent que 800 livres.

Nous jouissons d'un temps excellent—belles journées avec brise du nord, et température de la gelée blanche, pendant les nuits—juste le temps le plus favorable à la roulaison.

—Décédé à Cook's Landing, X. U. Ulysse Dauthier, à l'âge de 26 ans, le modèle des citoyens, aimé et estimé de tous. Nous envoyons nos compliments de condoléance à sa jeune veuve, à ses enfants, ainsi qu'à son père, le respectable M. Aloide Dauthier, d'Hermitage.

L'Opelousas Courier, paroisse St-Landry, du 22 novembre :

La canne est petite et courte, mais elle est très douce et rend beaucoup de sucre.

—A l'exception d'une légère ondée, lundi dernier, le temps est resté sec et frais, toute la semaine, qui vient de finir. L'eau devient, de nouveau, rare dans les citernes, dans les étangs, dans les coulées. La terre étant devenue si sèche que toute l'eau qui est tombée, a été absorbée par le sol, dans les prairies, il n'en reste plus pour les animaux. Il nous faut de l'eau, beaucoup d'eau, pour saturer le terrain et remplir les étangs et les bayous.

L'Advertiser, paroisse Lafayette, du 22 novembre :

Nous apprenons que 200 ouvriers travaillent sur le chemin de fer Louisiana Central, entre l'Atchafalaya et le Tèche.

—Le temps de la semaine qui vient de s'écouler a été superbe et frais, mais la sécheresse devient de nouveau calamiteuse. L'eau est rare, et les herbes séchent bien vite. Nous craignons que le bétail n'ait beaucoup à souffrir, cet hiver.

Le Herald, paroisse St-Charles, du 22 novembre :

Nous apprenons avec plaisir que le juri de police fait des frais pour obtenir un chemin public le long de la Levée Davis. Ce chemin avantagerait beaucoup notre population.

—Pendant ces temps de sécheresse, on se plaint beaucoup des flots de poussière que soulèvent les wagons en revenant rapidement à vide, après avoir déposé leur cannes sur l'habitation Star. La poussière incommode toute la communauté.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 22 novembre :

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'un certain nombre de nos infortunés concitoyens de Napoléonville, dont les établissements ont été réduits en cendres, il y a seulement quinze jours, ont déjà pris des mesures pour rebâtir dans le plus bref délai. Il vaut bien mieux montrer ainsi de la fortitude que de jeter le manche après la cognée.

Après un incendie aussi parallèle dans les annales des grands désastres, les habitants de Chicago se sont naguère hâtés de réédifier leur ville, et nous avons vu celle-ci renaître de ses cendres, plus belle, plus imposante, plus radieuse, plus riche que jamais.

Espérons qu'ayant longtemps on pourra en dire autant de nos courageux concitoyens et de leur infortunée petite cité.

—Les eaux du Bayou Lafourche continuent à baisser d'une façon sensible ; il est à craindre que d'ici à peu de jours la navigation des *chalands* ne soit totalement interrompue. Ajoutons que, d'un moment à l'autre, le temps peut se mettre à la pluie, nos chemins devenir presqu'impraticables, et on comprendra quelle triste nuance cela ajoutera à la perspective déjà bien assombrie qui se dresse devant nos planteurs sucriers.

Le Farmer, Covington, paroisse St-Tammany, du 22 novembre :

La roulaison a commencé et nous entendons le sifflet des usines dans les pinèdres.

—M. B. Abadie, boulanger, nous a fait cadeau de belles oranges douces, dont cinq avaient, chacune, 28 onces rondes et pesaient 24 livres et 4 onces. De son plant, sur un acre de nouvelle terre de pinière, M. Abadie a obtenu 2000 oranges. C'est environ deux tonneaux l'acre—un très bon résultat si l'on considère la mauvaise saison que nous avons traversée.

—Deux années successives de mauvaise récolte ont découragé nos planteurs sucriers. Quelques-uns d'entre eux cultiveront très peu de cannes, l'année prochaine, mais feront l'essai du coton.

—M. Alfred Lacroix nous a envoyé, dans le courant de la semaine, des navets qui avaient deux pouces et demi de diamètre et dix-huit de circonférence.

—Le juri de police sera appelé, le 25 du courant, à considérer la question de construire un nouveau *Courthouse*.

La *Revue*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 22 novembre :

Les affaires marchent assez bien dans le village, depuis quelques jours. Nous entrons dans la saison où les habitants ont fini leurs récoltes, et, naturellement, ils se rendent ici afin de faire leurs achats pour l'hiver.

—Nous voyons avec plaisir que les catholiques de la paroisse de Marksville sont disposés à souscrire libéralement à la foire qui doit avoir lieu le 13 du mois prochain, au profit de l'église catholique de notre village. Les dames qui sont à la tête de l'entreprise ne négligent rien pour en assurer le succès. Espérons que leurs efforts ne seront pas vains et que les recettes seront suffisantes pour faire les réparations nécessaires à notre église.

—Nous avons eu, jeudi dernier, une agréable visite du Rév. Père Simon, de Moreauville. Il nous a appris que les travaux de la grande et belle église de cette ville marchent rapidement. Il a l'intention d'en faire la plus belle église de la paroisse, s'il n'arrive pas d'accident.

—M. Vital Ibos, du Bayou Choupique, s'est suicidé mardi dernier en se pendant à une branche, dans le bois. On nous dit que ce jour-là, après avoir dîné, il prit une corde, monta à cheval et se rendit à l'endroit qu'il avait probablement choisi auparavant pour s'y tuer. Nous ignorons la cause qui a pu le pousser à cet acte déplorable. Son corps a été trouvé, quelques heures plus tard, par un jeune homme que le hasard avait amené sur les lieux.

Lisson, démocrates, lisez.—nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par ses excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susdit. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

L'Exposition de 1889, en France.

Le Journal officiel a publié, le 11 novembre, le rapport suivant adressé par M. Rouvier, ministre du commerce, au président de la République :

Paris, le 8 novembre 1884.

Monsieur le président,

La République, en 1789, a décrété la première exposition de l'industrie française.

Depuis lors, la France a eu quatorze grandes expositions. Pendant la première moitié du siècle, ces concours de l'industrie et de l'art étaient d'abord limités aux seuls produits nationaux.

L'application des grandes découvertes de la science venant centuplier les facilités d'échange, et aussi les idées de libre concurrence, tendant de plus en plus à dominer le monde civilisé, n'eut pas tardé à changer le caractère de ces grands tournois pacifiques et à en élargir le champ. Les expositions, d'abord nationales, sont devenues internationales et ont été ouvertes à toute les produits du travail humain.

C'est en 1855 que, pour la première fois, la France a appelé à Paris les exposants du monde entier. Cette année 1855 restera célèbre dans les annales de la civilisation, car de là datent les premiers succès obtenus par ces grands concours internationaux où la rencontre du génie propre à chaque peuple apparaît comme la plus puissante stimulant du progrès industriel et du perfectionnement des arts. L'exposition de 1855 est le point de départ des merveilleux résultats obtenus depuis par l'application de l'art à l'industrie.

L'Exposition de 1872 semble d'hier. L'admiration et le souvenir des démonstrations du travail français, dont ces manifestations avaient pour entraîné essor, est encore présent à tous les yeux. Vite alors, la date de 1889 apparut au sentiment national comme l'échéance d'une nouvelle exposition universelle.

Cette date semblait, en effet, indiquée par la périodicité de onze à douze ans qui n'était établie entre les dernières expositions. Elle l'était bien plus encore parce qu'elle devait coïncider avec le centenaire d'une légère chère au pays tricolore française.

Cette pensée s'affirme davantage chaque jour. La date de 1889 a surgi dans tous les esprits avec une spontanéité significative. Elle est unanimement désignée ; on peut dire qu'elle s'impose. Les oppositions isolées qui ont pu se produire sont restées sans écho.

Le gouvernement de la République n'est que l'interprète fidèle du sentiment du pays en cherchant dès à présent les moyens propres à réaliser le projet d'une exposition universelle en 1889.

L'Exposition de 1867 a été décrétée en 1863. Celle de 1878 n'a été décidée qu'en 1876, mais l'expérience de cette dernière démontre qu'un délai de deux ans était insuffisant.

Aujourd'hui, quatre années, nous séparent de 1889. J'estime qu'il convient d'utiliser ces quatre années en distinguant la période de préparation de celle d'exécution. Les opérations de la seconde période seront d'autant plus rapides qu'une méthode plus sûre aura été adoptée pour la première.

Il n'est pas prématuré d'ouvrir immédiatement cette première période. On pourra ainsi étudier mûrement les diverses questions à résoudre et s'appliquer à écarter l'imprévu.

Avant d'organiser les différents services de l'exposition avec le concours d'une grande commission réunissant tous les hommes qui peuvent utilement seconder mon administration dans cette vaste entreprise, j'ai l'honneur, monsieur le Président, de soumettre à votre approbation, après avoir consulté mes collègues intéressés, un second décret établissant une commission consultative.

Cet a commission chargée du travail préparatoire qui doit précéder l'organisation définitive, aurait pour mission de rechercher et d'indiquer le emplacement de l'exposition de 1889, de dresser le programme d'un avant projet qui servirait de base au concours à ouvrir pour les constructions et enfin de déterminer la participation de l'Etat dans les dépenses prévues. Cette participation doit, dans ma pensée, être tout d'abord garantie pour une large part par le concours des capitaux privés.

Cette commission, exclusivement composée d'hommes que leurs fonctions électives, leur compétence technique ou leurs attributions administratives appellent à se prononcer sur les questions que je viens d'indiquer, aurait à entendre tout ceux qui peuvent, à un titre quelconque, être intéressés dans l'étude qu'elle aurait à charger de faire.

J'ai l'honneur de vous proposer, monsieur le président, de vouloir bien appeler à la présidence de cette première commission M. Antonin Proust, député, ancien ministre des arts.

Si vous voulez bien donner à mes propositions votre haute approbation, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature les deux projets de décrets ci-joints.

Veuillez agréer, monsieur le président l'hommage de mon profond respect.

Le ministre du commerce,
MAURICE ROUVIER.

A ce rapport est annexé le décret suivant, rendu sur les conclusions conformes du rapport précédent :

Art. 1er Une exposition universelle des produits industriels s'ouvrira à Paris le 5 mai 1889, et sera close le 31 octobre suivant.

Les produits de toutes les nations seront admis à cette exposition.

Art. 2. Un décret ultérieur déterminera les conditions dans lesquelles se fera l'Exposition universelle, le régime dans lequel seront placées les marchandises exposées et les divers genres de produits sur lesquels elle s'étendra.

Art. 3. Le ministre du commerce est chargé de l'exécution du présent décret.

Un second décret institue, près le département du commerce, une commission chargée d'étudier et de rechercher les moyens propres à réaliser le projet d'une exposition universelle internationale en 1889."

Sont nommés membres de cette commission :

M. Antonin Proust, député, ancien ministre des arts, président ;

MM. Teisserenc de Bort, sénateur, président honoraire ;

Spuller, député, vice-président ;

Le sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics ;

Les gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier ; les directeurs du commerce extérieur et du commerce intérieur ; des comptes au ministère des affaires étrangères ; de l'administration départementale au ministère de l'intérieur ; de l'inspection générale de la comptabilité publique et des domaines au ministère des finances ;

Le général directeur du génie au ministère de la guerre ; les directeurs du matériel au ministère de la marine, des beaux-arts, du secrétariat et des bâtiments civils au ministère de l'instruction publique.

Les directeurs des chemins de fer au ministère des travaux publics, de l'agriculture au ministère de l'agriculture, du service central au ministère des postes et des télégraphes ;

Les préfets de la Seine et de police ;

Les présidents du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris ;

Le directeur des travaux de la ville de Paris ; l'ingénieur en chef du département de la Seine ;

Le sous-directeur des colonies et le chef adjoint du cabinet du président du conseil ;

Les présidents de la chambre de commerce de Paris, de l'union nationale des chambres syndicales, du comité central des chambres syndicales, et M. Veyssier, membre de la commission exécutive de l'union des chambres syndicales ouvrières.

MM. Dacos et Grenier, auditeurs, au conseil d'Etat, rempliront les fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint.

Le Temps, du 11 novembre :

Lorque tous les peuples ont tour à tour leur exposition universelle, la France seule pourrait-elle rester en dehors de ce mouvement et mettre ses diverses industries en quarantaine ? Evidemment non. Quand même les expositions universelles auraient tous les inconvénients que leur prête un pessimisme exagéré, nous serions dans l'impossibilité de ne pas avoir la nôtre, comme chaque peuple a successivement la sienne. La détermination qu'a prise le gouvernement d'ouvrir une exposition universelle est donc absolument justifiée et elle ne saurait soulever aucune opposition sérieuse. La date de cette exposition s'imposait tout naturellement.

Le centenaire du plus grand événement des temps modernes, de la Révolution française, ne pouvait être mieux célébré que par la rencontre pacifique des peuples sur le terrain industriel. Il est bon, en outre, que la date de l'exposition se trouve fixée quatre ans à l'avance. Les industriels auront ainsi tout le loisir de s'préparer et on n'aura pas à redouter, ce qui est toujours fâcheux d'être pressé par le temps, comme en 1878. Le décret paru ce matin sera donc, sous tous les rapports, favorablement accueilli par nos industriels, qui s'empresseront de prêter leur concours à la commission chargée de préparer les voies et moyens de la grande exposition de 1889.

La Liberté :

Les progrès du socialisme en Allemagne ont produit une vive impression dans les cercles officiels. Les dernières élections ont été, pour les révolutionnaires allemands, l'occasion d'une éclatante manifestation. Ils se sont trouvés 700,000 à prendre part au vote ; c'est déjà un élément sérieux et avec lequel il faudra compter.

Les terribles effets de la centralisation se font sentir rapidement. Encore quelques annexions et quelques lois tyranniques de plus, et l'empire allemand s'effondrera : c'est une loi historique et sociale.

Genève, le 10 novembre.

Les radicaux ont subi un échec sensible aux élections du Grand Conseil ; cet échec a été provoqué par la perspective d'un déficit d'un million.

Le nouveau Grand Conseil aura à élire les députés au Conseil des Etats de Berne ; ces députés déplaceront la majorité de la seconde Chambre.

Le *Journal du Hâvre* :

On croit qu'il y a peu de chances, pour que le nouveau directeur de l'assistance publique soit du goût des libres penseurs, et par conséquent, du Conseil municipal. Le docteur Peyron, médecin de l'hospice des sourds-muets, n'est rien moins, paraît-il, qu'un laïcisateur, et ce serait surtout, à cause de cela, qu'il aurait été choisi, par M. Waldeck Rousseau. Ce dernier, qui est, dit-on, heureux de vous informer que l'assemblée générale des adhérents de Paris, dans sa séance du 26 octobre dernier, a voté à l'unanimité et par acclamations, au nom de ces quatre cent quarante-sept comités de province, représentant soixante mille adhérents, le envoi d'une médaille militaire au vainqueur de Fou-Tcheou, comme hommage respectueux et de profonde admiration pour les glorieux faits qui ont fait vibrer en France la fibre patriotique de toute la nation.

Nous espérons, monsieur l'amiral, que vous accepterez ce témoignage de gratitude émanant de vieux soldats qui ont, mieux leur cœur dans ce souvenir de reconnaissance qu'ils prennent la liberté de vous adresser.

Le Pungolo, de Naples, du 7 novembre, termine, en ces termes, un article sur la politique coloniale de l'Allemagne en Afrique :

"Le prince de Bismarck n'est point un homme à aller au jeu avec un seul atout ; s'autorisant de quelques acquisitions de propriétés faites par des négociants allemands, le 7 août dernier, il a fait planter le drapeau allemand à Angra-Pequena, près de l'embouchure de l'Orange, malgré les déclarations de lord Derby au Parlement anglais.

"Angra-Pequena est une excellente position sur la frontière des Hottentots, près de la colonie du Cap dont elle commande la route maritime. De là, on peut porter à la révolte, on, au besoin, porter aide aux indigènes, ainsi qu'aux petites républiques de l'Afrique méridionale dans leurs luttes contre les Anglais.

"Voilà comment M. de Bismarck s'est préparé à résoudre la question africaine sur les côtes occidentales de cette partie du monde."

Une grande fête sera donnée à l'ambassade d'Espagne, le 28 de ce mois, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi Alphonse XII.

Décédé hier, à midi, à l'âge de 37 ans, JOHN EMILE PELTIER, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille et les membres de l'Association de Bienfaisance des Frères Unis, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son père John G. Peltier, No 28 rue Congress.

Les Drs. Hartman et Miller

Qui enlevèrent l'hiver dernier à l'Hôtel St. Charles, Nile-Orléans, entreprennent dans cette ville et exercèrent la médecine au No. 112 rue St. Charles, près de la Place Lafayette, pendant un mois à partir du 1er décembre 1884 jusqu'au 1er Janvier 1885.

Ces médecins se sont fait une spécialité des maladies de l'YEUX, de l'OREILLE, du CATARRHE CHRONIQUE et de toutes les AFFECTIONS CHRONIQUES.

Voici quelques uns des ces nombreux qu'ils ont traités l'hiver dernier :

DEVIATION DE L'OEIL.—Mlle Cora Johnson, fille du Rév. Dr. Johnson, principal du Brookhaven Female Seminary avait une très forte déviation de l'œil, qui a été rectifiée par le Dr. Miller. Mlle Johnson écrit : "Mes amies sont enchantées que mon œil soit redevenu parfaitement droit ; je le vois à votre habileté, je vous en serai toujours une profonde reconnaissance."

ALEXANDRIA, La., 6 juin 1884.

Je certifie par les présentes que le Dr A. J. Miller a opéré mon fils, S. J. Cockerille, de strabisme avec le plus entier succès. Celui-ci louchait dès l'âge d'un an et il y avait dix-huit ans qu'il était affligé de cette infirmité qui non seulement le défigurait mais diminuait de beaucoup la portée de sa vue.

Je dois au Dr Miller de déclarer que, tandis que j'étudiais la médecine sous le professeur T. D. Mastor, je l'ai souvent aidé ainsi que le professeur Joseph Fancost ; et vraiment je n'ai jamais vu ni l'un ni l'autre déployer plus d'habileté de main que le Dr Miller.

A. COCKERILLE, D. M

Gradué au Jefferson Medical College, Philadelphie, en mars 1850.

M. J. L. Moeller, au coin des rues Fulton et Gravier, Nile-Orléans para vale de l'œil et strabisme. Les Dr H. et M. ont redressé parfaitement l'œil, après que d'autres oculistes eurent échoué.

Miss Sellick, 41 rue Carondelet, Nile Orléans, vient complètement de traver Redressé au moyen de verres sans une ombre de douleur.

M A A Bear, 119 rue Washington, Nile-Orléans, lorgnait beaucoup. Les Drs H. & M. ont remis l'œil en état.

M G. Pastor, jr 9 rue St. Charles, yeux de travers ; redressés comme dans les cas ci-dessus en moins d'une minute et sans douleur ni chloroforme.

CATARRHE CHRONIQUE ET SURDITÉ.—Mme E. Kenner, 98 rue Laurel, Nile-Orléans, avait un catarrhe chronique, qui avait déterminé une affreuse névralgie de la face. Personne n'a plus cruellement souffert qu'elle pendant toute une année. Les Drs. Hartman et Miller l'ont guérie.

Mme H. K. (pour l'adresse voir le Dr H. à son bureau) avait un catarrhe chronique de la pire espèce qui lui causait de terribles crampes d'estomac. Son suffrance, qui étaient insupportables, est duré nuit et jour pendant des mois. Tous les médecins ont échoué. Les Drs H. & M. l'ont guérie.

M. Frederick Bearman McComb City, Miss avait un très mauvais catarrhe chronique ; il était presque sourd. Les Drs H. et M. l'ont guéri.

M. W. D. Stocks, Baton Rouge, La., souffrait depuis deux mois d'un catarrhe chronique, bruit dans les oreilles, presque sourd ; écrit : "Je vais beaucoup mieux ; je puis dormir maintenant ; je ne tousse plus et je puis entendre à dix pieds le tic-tac d'une montre."

SYNOVIE CHRONIQUE DES GENOUX.—Mme R. Gooch, Pattersonville, Lac., ne pouvait depuis dix neuf mois souffrir aucun poids sur son genou droit ; elle était obligée de porter un bas. Les médecins et ses amis la déclaraient incurable. Les Drs H. et M. l'ont traitée au moyen d'un appareil maintenant elle marche sans béquille, les jambes sont droites et leurs articulations et ligaments autour des jointures s'étaient relâchés et manquaient de vigueur ; aucun mouvement dans la jambe et les doigts du pied.

M. Price vint consulter en avril les Drs. Hartman et Miller à l'Hôtel St-Charles (maintenant 112 rue St Charles), malgré la vive opposition de quelques-uns de ses amis, qui lui disaient que ces médecins n'étaient qu'un bon rien-tant-peu ; qu'ils lui prendraient son argent et ne feraient aucun bien à sa petite malade. Mais M. Price aimait son enfant et il comprit que le traitement proposé par les Drs Miller et Hartman était rationnel ; il leur dit donc d'aller à son hôtel. Il en coûta de cinq mois à l'enfant marchait ; elle remue parfaitement les deux bras de pied en pied.

L'enfant pesait de vie sa No 45 lorsque le 5 novembre jusqu'à l'ouverture formelle de l'Exposition. Les Drs Miller et